

Le saviez-vous ?

ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE PAYS EUROPEENS :

- **Bien qu'ayant un socle commun, les états membres ont une latitude d'action.**
- Agriculture et l'industrie agro-alimentaire sont exposées a un fort dumping social *
- **Produire en France coûte plus cher en raison des choix faits par ce pays :**
 - Un **coût de la MO plus élevé**. Exemple pour le maraîchage : coût horaire du travail en France respectivement 1,7 et 1,5 fois plus élevé qu'en Espagne ou qu'en Allemagne. La taxe TO-DE, qui a été reportée, devait encore augmenter cet écart.
 - Les **coûts de production des agriculteurs qui ont particulièrement augmenté en France**, principalement les coûts de l'alimentation animale, des engrais, des produits phytopharmaceutiques et de l'énergie. La loi française Egalim va encore augmenter l'écart.
 - Une **sur-réglementation en France** : on s'ajoute des contraintes alors que les autres états européens ne le font pas. D'après l'OCDE, le degré d'exigence des politiques environnementales était bien supérieur en France que dans la moyenne des autres pays. Cette tendance s'est encore accentuée (le calcul de l'indicateur EPS avait été calculé pour l'année 2012).
- **Chaque nouvelle contrainte ou nouvelle taxe pénalise davantage notre production agricole et alourdit le coût de production en France, la rendant moins compétitive.** D'où des exploitations françaises en difficultés financières et l'importation de produits des pays voisins.

** Dumping social : pratiques commerciales décidées par les autorités publiques d'un pays et qui ont pour effet de porter atteinte à la libre concurrence*

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique (organisation internationale)

Rapport d'information du Sénat n° 528 de mai 2019 – Place de l'agriculture française sur les marchés mondiaux

Le saviez-vous ?

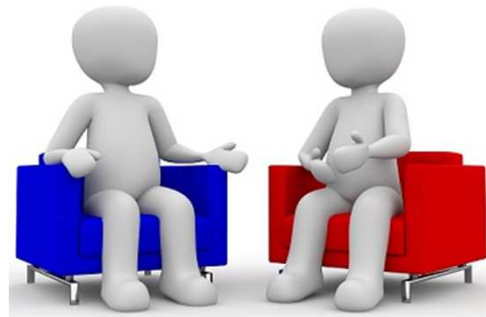
ECHANGES COMMERCIAUX AVEC LES PAYS TIERS :

- Au niveau des échanges, **l'agriculture européenne semble être la seule variable d'ajustement** : signature d'accords commerciaux permettant l'importation de produits agricoles à un coût inférieur aux produits français en échange d'avantages dans d'autres secteurs d'activité (ex. traités MERCOSUR et CETA).
- Bien entendu, on retrouve du **dumping** afin de récupérer ou prendre des parts de marché.
- Actuellement, **tous les grands pays agricoles, à l'exception de l'Europe, augmentent leurs aides à l'agriculture et à l'alimentation** compte tenu du risque que fait peser le changement climatique sur la sécurité alimentaire. En Europe, au contraire, on réduit le budget de la PAC.

Je ne comprends pas qu'il faille aider les agriculteurs ! Ils ne sont pas compétitifs ?!



D'abord, dans tous les pays il y a des aides à l'agriculture. Pas d'aide = pas d'agriculture. Ensuite, produire en France coûte plus cher car nos coûts de production (MO, énergie,...) se sont « envolés » par rapport à nos voisins européens. A ceci s'ajoutent des contraintes administratives bien supérieures : certificats, enregistrements, contrôles, justificatifs, ... Or, **tout cela a un coût** et rend les produits français moins compétitifs !



Actuellement, nous poursuivons cette tendance de rajouter des réglementations qui vont encore réduire la production et alourdir le coût... Ce qui décourage... Nous avons l'impression que plus nous faisons des efforts, plus on nous demande d'en faire... Et, à la fin : qui va payer ?...

PAC : Politique Agricole Commune

Rapport d'information du Sénat n° 528 de mai 2019 – Place de l'agriculture française sur les marchés mondiaux